

MAISON DES LYCEENS DU LYCEE LE CORBUSIER

(Année Scolaire 2019-2020)

AUTORISATION POUR LA PRISE DE VUE PAR LE PHOTOGRAPHE SCOLAIRE

Je soussigné (e),responsable légal(e)
de l'élève..... en classe de

Autorise mon enfant à être pris en photo avec sa classe : (Cocher la case correspondante)

- OUI
 NON

- Autorise mon enfant à être pris en photo individuellement : (Cocher la case correspondante)

- OUI
 NON

Par le photographe scolaire, lors de son passage au lycée Le Corbusier pendant l'année scolaire 2016-2017.

La photo individuelle nous permet de faire les trombinoscopes et de personnaliser les fiches élèves de notre logiciel de gestion administrative. Elle peut également servir dans le cadre de projet artistique ou de promotion de l'établissement.

Fait àle Signatures des parents

*Toute absence de retour de document sera considérée comme une autorisation

FICHE D'ADHESION A LA MAISON DES LYCEENS DU LYCEE LE CORBUSIER

La MDL du lycée offre à tous les élèves et étudiants la possibilité de pratiquer des activités au sein de l'établissement. Club musique, robotique, numérique, mandas...

Le M.D.L. est une association régie par la Loi de 1901. Cette loi prévoit la possibilité d'établir une cotisation volontaire destinée à faire mieux vivre l'association. Elle est **organisée, animée et gérée par les élèves** avec l'aide d'adultes. Elle a pour but de :

- de permettre le développement de la vie culturelle et artistique et l'action humanitaire au sein de l'établissement notamment en portant des initiatives de différentes natures;
- de favoriser le développement de la personnalité de chacun et l'exercice de la citoyenneté en participant aux instances de l'association;
- de développer les relations sociales, les pratiques démocratiques et la communication dans l'établissement

Au lycée Le Corbusier, cette cotisation volontaire, donnant droit à la pratique des activités est fixé à **6,50 euros** pour l'année scolaire 2019-2020.

NOM : PRENOM : CLASSE :

- ESPECE
 CHEQUE